



Se déplacer, une nécessité pour l'insertion des jeunes résidant en zone rurale fragile

Les zones rurales fragiles occupent près de la moitié de la surface de la Bourgogne-Franche-Comté. Ces territoires, où la population âgée est plus importante, cumulent les difficultés socio-économiques. La précarité y est plus élevée qu'ailleurs dans la région et touche particulièrement les moins de 30 ans. Ils sont 171 000 à y vivre, soit près de 20 % des jeunes de la région. Leur capacité à se déplacer pour rejoindre un établissement scolaire ou un lieu de travail est déterminante pour leur insertion. Dès le collège et plus encore au lycée, les élèves font souvent de longs trajets. Une fois sortis du système scolaire, la mobilité, notamment vers les grandes villes, favorise également l'insertion professionnelle de ces jeunes. Ils habitent en effet dans des territoires où l'emploi est peu diversifié, souvent peu implanté ou en diminution. Lorsque ces situations se cumulent ou sont accentuées par l'enclavement, pouvoir se déplacer devient encore plus essentiel. Les jeunes qui vivent au plus près des grands pôles d'emploi sont parmi les moins précaires. À l'inverse, ceux qui résident en deuxième couronne ou dans des espaces plus isolés sont nettement plus fragiles. Néanmoins, la distance n'est pas toujours aussi discriminante. Les moins de 30 ans qui habitent dans des territoires où l'économie est plus tertiaisée ou au sein de réseaux de petites villes, sont mieux insérés.

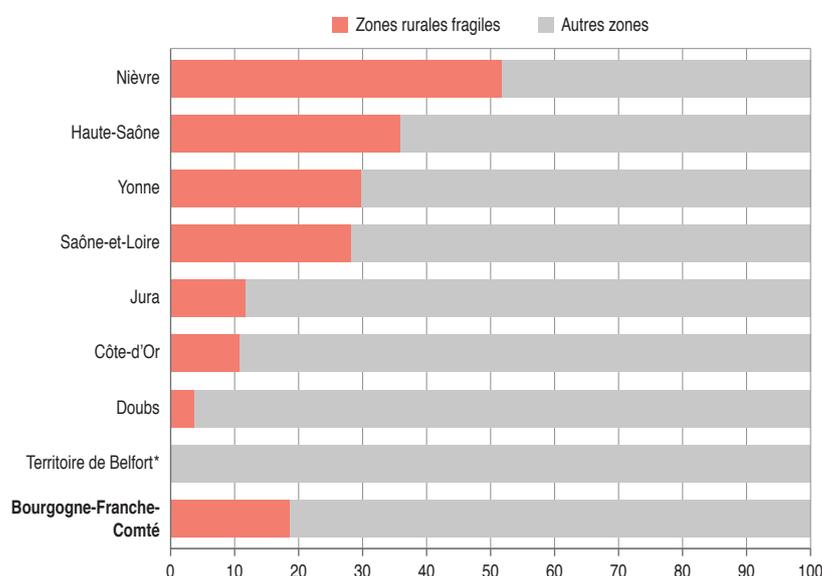
Mélanie Chassard, Hélène Ville (Insee)

Les zones rurales fragiles (*définitions*) occupent près de la moitié de la surface de la Bourgogne-Franche-Comté mais concentrent à peine un peu plus de 20 % de la population régionale. Souvent éloignées des territoires les plus dynamiques de la région, elles sont en déclin démographique et perdent en particulier des actifs, qu'ils soient en emploi ou en recherche d'emploi. La pauvreté monétaire y est proportionnellement plus importante que dans la région, et touche plus particulièrement les moins de 30 ans.

Dans ces territoires, 34 % des habitants ont plus de 60 ans contre 27 % dans le reste de la Bourgogne-Franche-Comté. Cependant, les moins de 30 ans sont 171 000 à y vivre, ce qui représente notamment la moitié des jeunes dans la Nièvre, un tiers en Haute-Saône, et près d'un jeune sur cinq à l'échelle régionale (*figure 1*).

1 Dans la Nièvre, plus de la moitié des jeunes habitent dans une zone rurale fragile

Part de la population de moins de 30 ans vivant en zone rurale fragile par département (%)

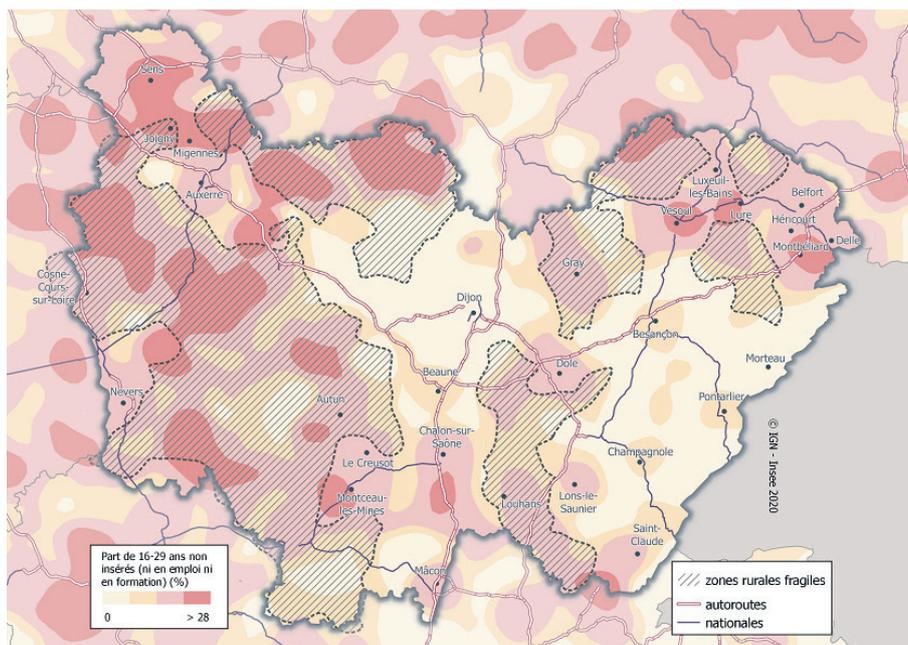


* Aucune zone rurale dans le Territoire de Belfort

Source : Insee, RP 2016 (enquêtes annuelles de recensement 2014 à 2018)

2 Des jeunes généralement moins insérés dans les zones rurales fragiles

Part de jeunes non insérés (ni en emploi ni en formation) (%)



Source : Insee, RP 2016 (enquêtes annuelles de recensement 2014 à 2018)

Des jeunes vulnérables dans des territoires en difficulté

Les jeunes des zones rurales fragiles vivent dans des territoires où l'emploi ne cesse de diminuer et ne représente plus que 15 % de l'emploi régional. L'offre est de plus en plus diversifiée. Le secteur agricole reste très implanté et représente en moyenne 10 % de l'emploi, et les métiers ouvriers du bâtiment et de certaines branches de l'industrie (textile, bois, industrie de transformation) sont surreprésentés. En parallèle, ces zones souvent en déclin démographique sont en déficit d'emplois tertiaires, en particulier dans l'administration, le commerce, la santé et l'enseignement.

Ce contexte rend l'insertion professionnelle plus difficile. Les moins de 30 ans sont d'autant plus vulnérables qu'ils finissent leur scolarité plus tôt que les autres jeunes de la région et en sortent ainsi moins diplômés. Au total, à partir de 16 ans, fin de la scolarité obligatoire, ils sont 18 % à ne pas être insérés, c'est-à-dire à n'être ni en emploi ni en formation contre 16 % hors zones rurales fragiles (figure 2).

Les enfants de cadres, très peu nombreux mais mieux insérés

Le profil socio-professionnel de ces territoires est un facteur déterminant supplémentaire pour les jeunes qui y vivent. En effet, l'activité des parents influence fortement la trajectoire des enfants, tant vis-à-vis des études que de l'emploi. Comme ailleurs dans la région, ils sont mieux insérés dans les familles à dominante « cadre »

(définitions). Ces jeunes poursuivent leurs études plus longtemps, et seulement un sur dix n'est ni en emploi ni en formation. Les parents sont les plus mobiles et les plus polarisés vers les grandes villes. La probabilité pour leurs enfants d'être à leur tour mobiles, d'aller travailler ou étudier à l'extérieur est culturellement plus forte. Pour autant, ces territoires ont un appareil productif qui offre peu d'emplois de cadre ou de profession intermédiaire. Les ménages à dominante « cadre » y sont peu nombreux. Plus de la moitié des jeunes est issue d'un ménage à dominante « ouvrière » (définitions), ou d'un ménage dans lequel un seul parent est en activité et exerce un métier d'ouvrier ou d'employé. Ils ont alors des parcours scolaires plus courts et sont plus souvent au chômage.

Au lycée, 29 % des élèves à plus de 45 minutes de leur établissement scolaire

Dans les zones rurales où la fragilité économique et sociale se cumule avec l'éloignement, la mobilité (définitions) est souvent une condition nécessaire pour l'insertion. Dès la 6^e, près des deux tiers des élèves sont scolarisés en dehors de leur commune de résidence. Nombre d'entre eux sont éloignés des petits pôles qui maillent l'espace rural régional et offrent des relais d'équipements et de services. Les collèges sont inégalement répartis, relativement proches les uns des autres dans l'est et le sud de la Saône-et-Loire, mais très dispersés dans le nord de la Côte-d'Or et de la Nièvre, comme dans le sud de l'Yonne. Les secteurs de recrutement des établissements ont en conséquence

un périmètre qui peut être très large. Par exemple, les collèges d'Avallon ou de Châtillon-sur-Seine accueillent des élèves venant de plus de 50 communes différentes. Cette mobilité nécessaire implique des temps de trajet très disparates, qui révèlent de fortes inégalités entre les zones rurales. Si dans la zone de Pierre-de-Bresse, bien desservie, moins de 10 % des collégiens ont un temps de trajet supérieur à 20 minutes, cette part est bien plus élevée dans les territoires peu accessibles et où le réseau routier est faiblement implanté. Dans la zone de Recey-sur-Ource, par exemple, au nord de la Côte-d'Or, elle s'élève à 34 %.

La capacité à être mobile devient plus discriminante pour l'accès au lycée. Seules quelques zones rurales en sont pourvues, parmi lesquelles Saulieu, Toucy, ou encore Gray. La grande majorité des élèves doit se diriger soit vers une autre zone rurale (les élèves d'Ancy-le-Franc vont ainsi vers Tonnerre, ceux de Saint-Amand et de Donzy vers Cosne-Cours-sur-Loire), soit vers une grande unité urbaine. Au total, entre 16 et 21 ans, ils sont près de 8 000, soit 29 % d'entre eux, contre 12 % hors zone rurale, à habiter à plus de trois quarts d'heure de leur établissement scolaire.

La proximité de grands pôles limite parfois les difficultés économiques

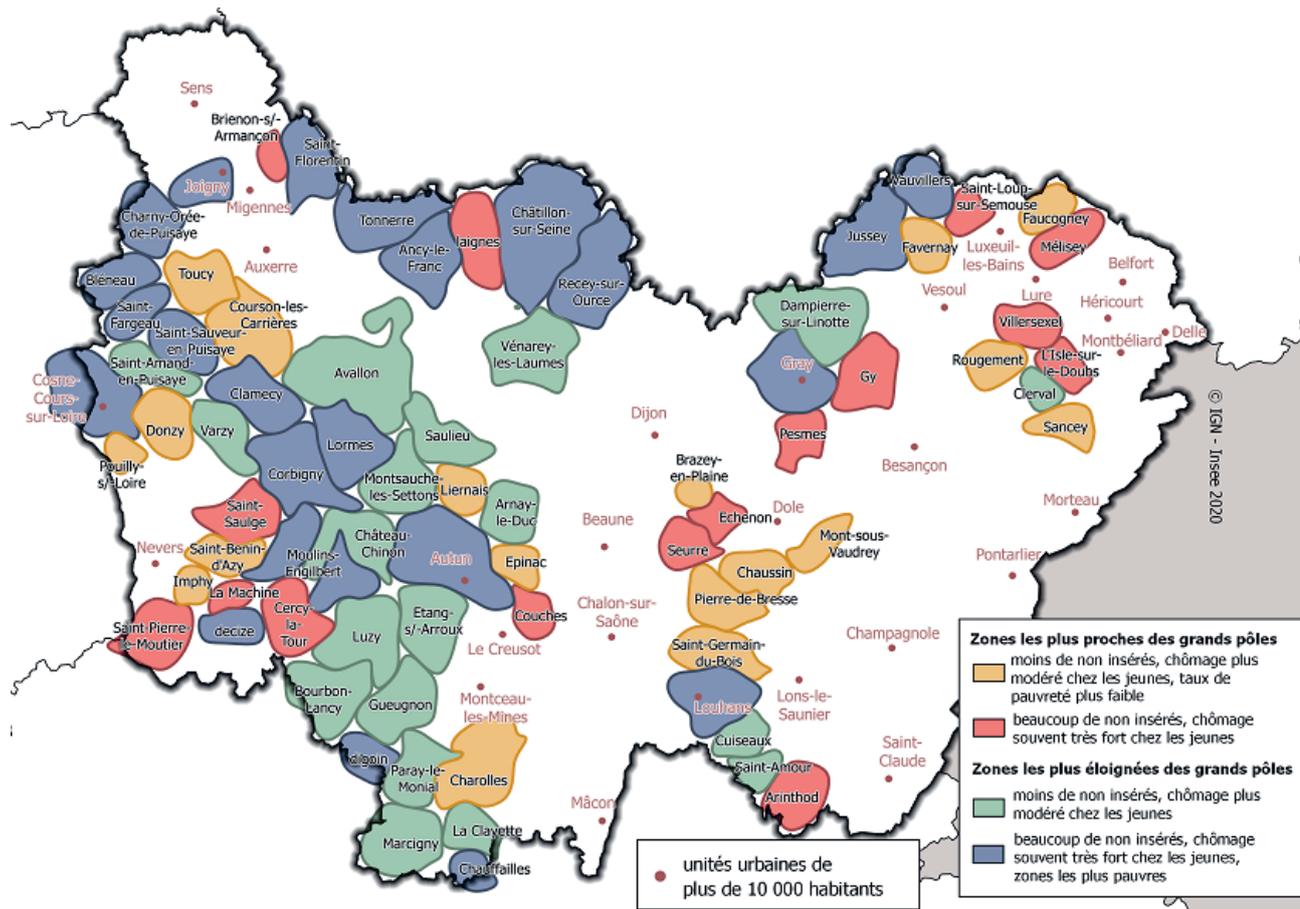
Pour les jeunes, les trajets domicile-travail s'inscrivent souvent dans une continuité avec les déplacements scolaires antérieurs, ce qui favorise cette transition. Dans les zones rurales fragiles, le nombre d'emplois est généralement inférieur au nombre d'actifs résidents. Avoir la possibilité de se déplacer, et notamment vers une grande ville, permet aux jeunes d'accéder à une offre d'emplois importante, plus variée et généralement plus qualifiée.

C'est dans les territoires ruraux les plus proches des grands pôles que l'emploi est le plus spécialisé. Là où l'agriculture est particulièrement implantée, elle représente un quart des emplois, comme à Sancey, voire un tiers comme à Liernais. Sur place, les opportunités de travail sont faibles : en moyenne seulement 61 emplois pour 100 actifs en emploi ; moins de 50 dans les espaces très résidentiels de Saint-Benin-d'Azy ou encore de Courson-les-Carières.

Pour travailler, les jeunes qui vivent dans ces zones sont ainsi fortement tributaires des grandes villes alentour. Lorsqu'ils ont un emploi, sept sur dix se déplacent très souvent vers l'un de ces grands pôles d'emploi : 30 % des jeunes de Chaussin à Dole, et plus de la moitié de ceux de Brazey-en-Plaine à Dijon. Ces jeunes, pour lesquels la mobilité est plus facile, vivent des situations moins précaires et sont mieux insérés. Seuls 15 % d'entre eux ne sont ni en emploi ni en formation (figure 3).

3 Des jeunes mieux insérés dans les zones rurales proches des grandes villes

Profil des zones rurales fragiles selon la précarité des jeunes et la mobilité des actifs en emploi de moins de 30 ans



Source : Insee, RP 2016 (enquêtes annuelles de recensement 2014 à 2018)

En deuxième couronne des grands pôles, la distance est pénalisante

Pas vraiment isolées mais plus lointaines, les zones situées en deuxième couronne des plus grandes villes, comme Briennon-sur-Armançon, entre Sens et Auxerre ou à proximité de pôles peu dynamiques tel l'Isle-sur-le-Doubs près de Montbéliard, ont le moins de ressources en emploi. Elles sont également éloignées des lycées, et la capacité à être mobile y est ainsi particulièrement discriminante.

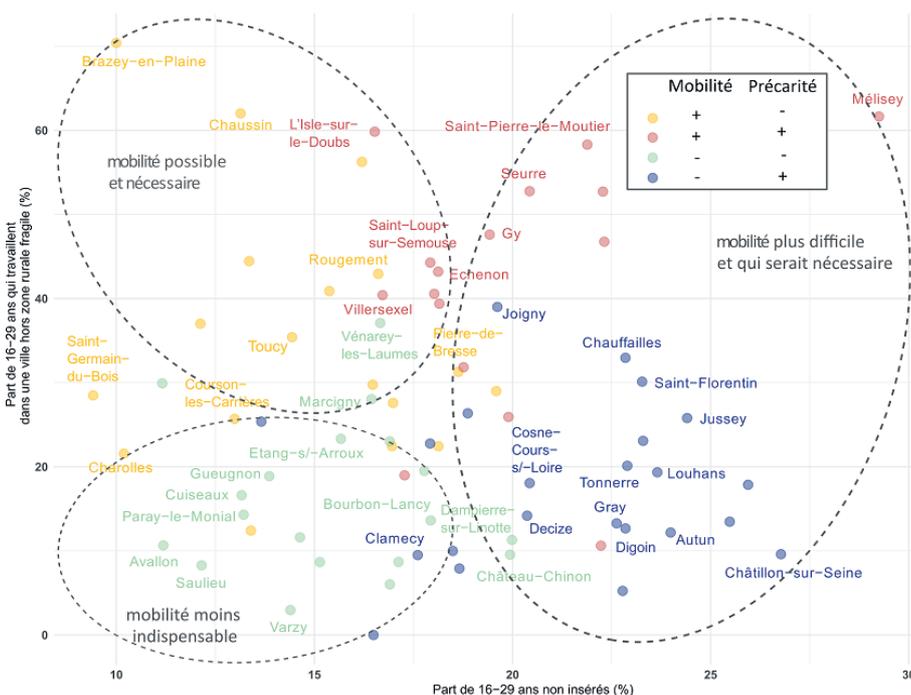
Pour ceux qui le peuvent, les déplacements vers de grands pôles constituent la principale alternative pour travailler, au prix de temps de trajet longs, supérieurs à 30 minutes. Les autres, nombreux, connaissent plus souvent des difficultés à s'insérer, ce qui explique le fort taux de chômage des jeunes dans ces territoires, 25 % en moyenne (figure 4).

Dans les zones isolées, des déplacements plus difficiles et des jeunes encore plus précaires

Les espaces ruraux situés dans le cœur du Morvan et dans les franges nord de la

4 Dans la zone d'Avallon, des jeunes peu mobiles pour se rendre sur leur lieu de travail mais néanmoins bien insérés

Insertion des jeunes en zones rurales fragiles selon la destination des jeunes actifs en emploi



Voir typologie des zones rurales fragiles en figure 3
Source : Insee, RP 2016 (enquêtes annuelles de recensement 2014 à 2018)

5 Dans les zones les moins mobiles et les plus précaires, le taux de chômage des jeunes atteint 26 %

Principales caractéristiques des groupes de zones rurales fragiles*

					Ensemble des zones rurales fragiles
nombre de moins de 30 ans	32 500	30 900	40 100	67 500	171 000
part de moins de 30 ans (%)	29	30	27	28	28
16-29 ans : part d'actifs en emploi mobiles (%)	54	50	33	28	38
16-29 ans : part d'actifs en emploi stables (%)	24	20	43	39	34
16-29 ans : part de non insérés (%)	22	30	24	33	28
Mobilité pour se rendre sur le lieu de travail	+	+	-	-	/
Précarité	-	+	-	+	/

* Voir typologie des zones rurales fragiles en figure 3

Source : Insee, RP 2016 (enquêtes annuelles de recensement 2014 à 2018)

région sont les moins accessibles et les plus éloignés des grandes agglomérations. L'emploi a fortement diminué dans ces territoires tout comme dans les zones alentour. Les actifs y sont peu mobiles : près de six sur dix travaillent dans leur zone de résidence, et lorsqu'ils la quittent, ils se

dirigent le plus souvent vers une autre zone rurale fragile au profil similaire, mais dont le petit pôle d'emploi principal est un peu plus important. Tonnerre est ainsi un relais d'emplois pour les habitants d'Ancy-le-Franc, et Châtillon-sur-Seine pour ceux de Recey-sur-Ource.

Dans ces zones, qui regroupent 40 % des jeunes vivant en zone rurale fragile, l'enclavement amplifie une précarité qui touche l'ensemble des habitants, mais plus fortement les jeunes qu'ailleurs. C'est dans ces territoires que les inégalités entre les moins de 30 ans et le reste de la population sont les plus marquées. C'est là aussi que les jeunes ont le plus de difficultés d'insertion. Ils y terminent leur scolarité le plus tôt et y sont le moins diplômés.

Même loin des grandes agglomérations, un réseau de petits pôles ruraux ou un emploi plus tertiairisé favorise l'insertion

Malgré tout, l'éloignement d'un grand pôle ne constitue pas systématiquement un frein à l'insertion. C'est le cas dans les territoires qui offrent des emplois un peu plus nombreux et plus diversifiés. Par exemple, à Avallon, Clerval ou Saulieu, où l'emploi est plus tertiairisé, orienté dans des secteurs d'activité habituellement peu présents dans les zones rurales tels que le commerce, la gestion ou l'hôtellerie-restauration.

Mais c'est aussi le cas lorsque la proximité de plusieurs petits pôles, bien pourvus en emplois et reliés les uns aux autres, facilite les échanges d'actifs. C'est le cas dans le sud de la Saône-et-Loire, entre Étang-sur-Arroux et Marcigny en passant par Luzy, Bourbon-Lancy, Gueugnon et Paray-le-Monial.

Ils ont un appareil productif parfois très spécialisé mais complémentaire : l'industrie à Gueugnon et Bourbon-Lancy, l'agriculture à Étang-sur-Arroux, la santé et l'action sociale à Paray-le-Monial.

Dès lors, la distance à une grande ville est moins pénalisante. Les jeunes sont plutôt mieux insérés, parfois même mieux que les jeunes qui habitent en dehors des zones rurales fragiles (figure 5). ■

Méthodes et définitions

Les **zones rurales fragiles** ont été déterminées à partir des collèges situés en **zones de revitalisation rurale (ZRR)**. Ces zones regroupent des territoires en déprise démographique et confrontés à des difficultés socio-économiques. Le périmètre de chacune des zones rurales fragiles a été défini en fonction des trajets domicile-lieu de scolarisation des 11-15 ans, et correspond au secteur de recrutement de chaque collège.

Le **type de ménage** utilisé dans cette étude prend en compte le nombre de parents en emploi de chaque ménage, et la catégorie socioprofessionnelle des deux parents

lorsqu'ils sont en activité. Cela permet d'identifier 7 catégories de ménages, notamment les **ménages à dominante « cadre »** (deux cadres en emploi, ou un cadre et une profession intermédiaire en emploi), les **ménages à dominante « ouvrière »** (deux ouvriers ou un employé et un ouvrier en emploi), et les **ménages à dominante « employé ou ouvrier vivant seul ou avec un inactif »**.

Dans cette étude, la **mobilité** désigne le fait d'effectuer des trajets domicile-étude ou domicile-travail pour accéder à un établissement scolaire ou à l'emploi.

Pour en savoir plus

- Biancucci F., Bordet-Gaudin R., « 84 100 jeunes chômeurs ou inactifs en Bourgogne-Franche-Comté : pas ou peu diplômés, souvent au domicile familial », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 67, février 2020.
- Bouriez M., Chassard M., « Les 18 espaces ruraux de Bourgogne-Franche-Comté : parfois attractifs, souvent isolés, toujours en évolution », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 57, juin 2019.
- Chassard M., René Y., Ville H., « Déclin marqué ou affirmation de leur rôle central, les destins contrastés des petites villes de Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 31, avril 2018.
- Lèbre P.-S., Bordet-Gaudin R., « Un quart des jeunes vivent dans des territoires distants des services favorisant leur insertion sociale et professionnelle », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 27, février 2018.

